APPEL
AUX FRANCOISES

SUR

LA RÉGÉNÉRATION DES MOEURS,

ET

NÉCESSITÉ DE L'INFLUENCE

DES FEMMES

DANS UN GOUVERNEMENT LIBRE.

Par ETTA-PALM, née D'AELDERS.

De l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-François, N°. 4.

AU LECTEUR.

En bute à des calomnies atroces (1), j'ai cru devoir donner au public tous les petits ouvrages que j'ai écrits, et qui ont été lus au Cercle Social des Amis de la Vérité, et dont quelques-uns ont reçu l'honneur d'être réimprimés aux frais des Sociétés des Amis de la Constitution dans différens départemens.

Que mes lecteurs jugent si ces ouvrages ressemblent à une conspiration contre l'état avec des cours étrangères, à l'envie d'exciter des troubles, à l'intrigue, ou a une ame corrompue ! Ils verront combien ses êtres sont pervers qui ont cru, par un tissu de mensonges, flétrir ma personne, m'enlever l'estime des honnêtes gens, et animer contre moi, dans un moment de trouble, la vindicte du peuple. Ah ! ils ne savent pas, ces vils ca-

(1) Les Auteurs de la Gazette Universelle du 19 de Juillet me dénoncent comme arrêtée, comme agent de la cour de Prusse et contre-révolutionnaire, et dans la feuille du 25, ils me disent démocrate outrée ; quelle contradiction absurde !

lomniateurs, qu'une ame pure et calme, au milieu des orages, est persuadée que l'imposture n'a qu'un moment et flétrit la source d'où elle sort. Sacrifiée dès l'enfance à l'intérêt d'une famille puissante, je me trouve seule dans le monde ; voilà ce qui encourage ces assassins politiques à me calomnier ; mais une existence modeste et indépendante, une ame sensible, mais délicate, m'a préservée de succomber sous les traits des méchans, et fait consacrer les jours qui me restent à travailler au soulagement des infortunés ; et le bonheur d'essuyer les larmes des malheureux me dédommage amplement du sifflement venimeux des serpens qui rampent dans la fange.

DISCOURS

Sur l'injustice des Loix en faveur des Hommes, au dépend des Femmes, lu à l'Assemblée Fédérative des Amis de la Vérité, le 30 décembre 1790.

Par Madame Etta-Palm d'Aelders.

Messieurs,

Puisque vous me permettez de prendre la défense de mon sexe, je commence par solliciter son indulgence, si mes lumières et mes moyens ne répondent pas à la tâche que j'ai entreprise, et à ce qu'il pourroit attendre de la justice de sa cause ; et pour vous, Messieurs, je vous prie de considérer que je suis femme, née et élevée dans un pays étranger. Si la construction de mes phrases n'est pas selon les règles de l'Académie Françoise, c'est que j'ai plus consulté mon cœur que le Dictionnaire de l'Académie.

MESSIEURS,

Vous avez admis mon sexe à cette association patriotique des Amis de la Vérité ; c'est un premier pas vers la justice ; les augustes représentans de cette heureuse nation viennent d'applaudir à l'intrépide courage des Amazones, dans l'un de vos départemens, et leur permettent de lever un corps pour la défense de la patrie. C'est un premier choc aux préjugés dont on a enveloppé notre existence ; c'est un coup violent porté à celui de tous les despotismes le plus difficile à déraciner.

Ne soyez donc pas justes à moitié, Messieurs : vous avez voulu, et bientôt les murs de ces orgueilleuses forteresses, qui faisoient l'humiliation et l'opprobre des François, se sont écroulés avec fracas : détruisez de même ces remparts des préjugés, plus dangereux peut-être, parce qu'ils sont plus nuisibles au bonheur général. La justice doit être la première vertu des hommes libres, et la justice demande que les loix soient communes à tous les êtres, comme l'air et le soleil ; et cependant partout, les loix sont en faveur des hommes,

aux dépens des femmes, parce que par-tout le pouvoir est en vos mains. Quoi! des hommes libres, un peuple éclairé consacreroient-ils, dans un siècle de lumière et de philosophie, ce qui a été l'abus de la force dans un siècle d'ignorance?

Soyez justes envers nous, Messieurs, vous que la nature créa bien supérieurs en forces physiques; vous avez gardé pour vous toute la facilité du vice, tandis que nous, qui avons une existence si fragile, dont la somme des maux est énorme, vous nous avez donné toute la difficulté de la vertu en partage; et cette formation délicate de la nature, a gravé plus profondément votre injustice, puisqu'au lieu d'y suppléer par l'éducation et par des loix en notre faveur, il semble que l'on nous forme uniquement pour vos plaisirs, tandis qu'il seroit si doux, si facile, de nous associer à votre gloire!

Les préjugés dont on a environné notre sexe, appuyés sur des loix injustes, qui ne nous accordent qu'une existence secondaire dans la société, et nous forcent souvent à l'humiliante nécessité de vaincre l'acariâtre ou féroce caractère d'un homme, qui, par la cupidité de

nos proches, étant devenu notre maître, a fait changer pour nous le plus doux, le plus saint des devoirs, celui d'épouse et de mère, dans un pénible et affreux esclavage. Oui, Messieurs, rien de plus humiliant que d'exiger comme un droit, ce qu'il seroit glorieux d'obtenir par son choix; de surprendre, par adresse, ce qu'il est si doux de ne devoir qu'au sentiment; d'acquérir votre cœur, votre main, l'association d'un compagnon de la vie, d'un autre nous-même; par ce qui n'est pas nous, par une soumission aveugle aux volontés de nos parens, et faire une étude particulière de la coquetterie, pour adoucir notre captivité: car, il faut le dire, MM. ce sont le plus souvent des minauderies, des petits riens, l'attirail de la toilette, j'ai presque dit, des vices mêmes, qui nous obtiennent vos suffrages et la préférence sur une ame élevée, un vaste génie, un cœur vraiment sensible, mais délicat et vertueux.

Hé! quoi de plus injuste! notre vie, notre liberté, notre fortune, n'est point à nous; sortant de l'enfance, livrée à un despote, que souvent le cœur repousse, les plus beaux jours de notre vie s'écoulent dans les gémissemens et les larmes, tandis que notre fortune devient

la proie de la fraude et de la débauche. Hé ! ne voit-on pas journellement des citoyens honnêtes, des pères de famille, entraînés dans les cloaques infects dont la capitale abonde, ivres de vin et de débauche, oublier qu'ils sont époux et pères, et sacrifier en holocaustes, sur l'autel de l'infamie, les larmes d'une épouse vertueuse, la fortune et l'existence de ceux qui leur doivent le jour !

Ah ! Messieurs, si vous voulez que nous soyons zélées pour l'heureuse constitution qui rend aux hommes leurs droits, commencez donc par être justes envers nous ; que dorénavant nous soyons vos compagnes volontaires et non vos esclaves ? Qu'il nous soit possible de mériter votre attachement ! Croyez-vous que le desir des succès nous est moins propre, que la renommée nous est moins chère qu'à vous ? Et si le dévouement à l'étude, si le zèle du patriotisme, si la vertu même, qui s'appuye si souvent sur l'amour de la gloire, nous sont naturels comme à vous, pourquoi ne nous donneroit-on pas la même éducation et les mêmes moyens pour les acquérir ?

Je ne vous parlerai pas, Messieurs, de ces hommes iniques qui prétendent que rien ne

peut nous dispenser d'une subordination éternelle (1) ; n'est-ce pas une même absurdité que si l'ont avoit dit aux François le 15 juillet 1789: Laissez-là vos justes réclamations ; vous êtes nés pour l'esclavage ; rien ne peut vous dispenser d'obéir éternellement à une volonté arbitraire.

Vous avez pris les armes, Messieurs, et aussitôt l'hydre de la tyrannie épouvantée s'est retirée au fond de sa caverne, où elle n'attend plus qu'un dernier coup pour expirer. Nous ne croyons pas avoir besoin auprès de vous, Messieurs, pour rompre les chaînes ignominieuses qui nous accablent, que des armes que la nature nous a donnés, les talens, le mérite la vertu, et cette foiblesse même qui fait notre force, et qui nous fait si souvent triompher de nos superbes maîtres.

Oui, Messieurs, la nature nous a créées pour être les compagnes de vos travaux et de votre gloire. Si elle vous donna un bras plus nerveux, elle nous fit vos égales en forces morales, et vos supérieures peut-être par la vivacité de l'imagination, par la délicatesse des sentimens, par la résignation dans les revers,

(1) Voyez le Tableau de Paris.

par la fermeté dans les douleurs, la patience dans les souffrances, enfin en générosité d'ame et zèle patriotique ; et si ces qualités naturelles étoient fortifiées par une éducation soignée, par l'encouragement de vos suffrages, par des récompenses publiques, je ne crains pas de le dire, notre sexe surpasseroit souvent le vôtre ; car l'éducation et la philosophie n'avoient-elles pas élevé l'ame de l'illustre fille de Caton au-dessus des hommes de son siècle ? Et sans les vertus civiques de la mère de Coriolan, Rome n'eût-elle pas été saccagée par les Volsques ? L'intrépide courage des femmes ne surpassoit-il pas celui des hommes à la bataille de Salamines ? Quel homme a montré plus de constance dans les revers que la mère des Gracques, cette illustre Cornélie, la merveille de Rome ? Et n'est-ce pas la femme de Pétus qui osa plonger le poignard dans son sein innocent, pour lui inspirer le courage de prévenir une mort honteuse ? Et combien de femmes n'a-t-on pas vu vaincre cette puérile éducation, plus faite pour les esclaves d'un sérail, que pour des compagnes d'hommes libres ? Le long règne d'Elisabeth n'a-t-il pas été un prodige d'activité politique ? La pucelle d'Orléans

n'a-t-elle pas été un prodige de courage ? Et cette Catherine seconde, malgré toute sa perversité, n'est-elle pas encore l'étonnement de l'Europe ?

Mais pourquoi chercher si loin, lorsque nous avons des exemples au milieu de nous ? Les citoyennes françoises, vos épouses, vos sœurs et vos mères, Messieurs, n'ont-elles pas donné à l'univers un exemple sublime de patriotisme, de courage et des vertus civiques ? Ne se sont-elles pas empressées de sacrifier leurs bijoux pour le besoin de la patrie ? Et cette ardeur héroïque avec laquelle leurs mains délicates ont partagé vos travaux pénibles au champ de la confédération, vous ont-elles cédé en efforts pour former l'autel de la patrie, qui a reçu le serment qui consolide cette liberté, cette égalité, ce bonheur de n'être plus qu'un peuple de frères.

Oui, Messieurs, ce sont elles qui animent tous les jours votre courage pour persévérer et combattre sans relâche les ennemis de votre liberté. Ce sont elles qui empreignent dans l'ame de vos chers enfans ces mots recueillis sur les lèvres mourantes des victimes de la Patrie : Vivre libre ou mourir.

Que notre sainte révolution, qu'on doit au progrès de la philosophie, opère une seconde révolution dans nos mœurs ; que l'appareil de la sévérité si déplacé envers nous, et que la vraie philosophie condamne, fasse place à la loi douce, juste et naturelle ; que votre amour, votre amitié, vos suffrages soient dorénavant la récompense des citoyennes vertueuses ; que des couronnes civiques, remplacent sur ces têtes intéressantes, des misérables pompons, symboles de la frivolité, et les signes honteux de notre servitude.

Extrait du régistre des délibérations de la municipalité de Creil-snr-Oise.

" Ce jourd'hui, 8 février 1791, à l'assemblée des citoyennes, convoquée en la manière ordinaire, et tenue à l'hôtel-de-ville, en présence de MM. les maire et officiers municipaux, lecture a été faite d'une lettre de MM. de la confédération des Amis de la vérité et d'un discours de madame Palm d'Aelders, l'un et l'autre à nous adressés et qui nous sont parvenus, le 6 du présent, par la voie de la poste. Après avoir vivement applaudi le dis-

cours et reçu avec reconnoissance, l'hommage qui nous en est fait par mesdits sieurs de la Confédération des Amis de la vérité, nous avons arrêté que pour leur donner des marques de notre gratitude et leur témoigner les plus amples remercîemens, copie de la présente délibération leur sera envoyée, et que M. Randon de la Tour, colonel de la garde nationale de cette ville, à présent à Paris, sera prié de faire connoître à ladite dame Palm, combien nous lui sommes redevables des sentimens dont elle nous honore; et de lui offrir, avec une place d'honoraire de la compagnie, la cocarde et la médaille nationales, comme une foible marque de toute la reconnoissance que nous lui devons, et du courage patriotique que son discours ne peut qu'affermir dans nos cœurs, et que lesdits discours et lettres seront inscrits en entier sur le registre des délibérations. Fait et arrêté en ladite assemblée les jour et an que dessus, et avons signé avec lesdits maire et officiers municipaux...... femme Bezot, femme Martel, Dupont, Duru, la Marre sous-lieutenant; Boquet, de Bauchy, Brelle, Burry, citoyennes; et Triboulet, maire; Joly, Gelin,

Masson, Dancourt, Anceline, Payen, officiers municipaux, et M. Lequoy, procureur-syndic, et Denis, trésorier.

Delivré par moi, secrétaire-greffier de la municipalité, conforme à l'original, lesdits jour et an que dessus. SERES. »

Trois officiers du bureau, députés par le président, ont été offrir la plus flatteuse récompense à la franche et généreuse citoyenne Palm, *née* d'Aelders.

Elle a paru à la tribune, et elle y a prononcé un disconrs de remercîemens très-applaudi, dont l'assemblée a voté l'impression.

Discours d'une Amie de la Vérité.

Palm d'Aelders, hollandoise, en recevant la cocarde et la médaille nationales envoyées pour elle à l'Assemblée fédérative par la municipalité de Creil, le 14 *février* 1791.

Née dans une république qui a combattu quatre-vingts ans pour établir chez elle les premiers principes de la liberté et de l'égalité; élevée chez un peuple jaloux de sa constitution, un peuple qui a toujours résisté avec courage aux despotes qui l'environnent, et qui

si souvent ont tenté de lui donner des fers, quel a donc été mon ravissement, messieurs, quand j'ai vu s'élever le pompeux édifice de votre constitution, fondée sur les droits imprescriptibles de l'homme et de la nature!

J'avouerai cependant, messieurs, que les préjugés dont j'étois environnée, combattoient souvent dans mon cœur les principes purs et vrais que vos augustes législateurs ont développés avec tant d'énergie et de succès ; mais fortifiée par des écrits patriotiques, encouragée par vos leçons, j'ai détruit jusques aux germes de ce faux orgueil, qui étouffe si souvent la plante précieuse de l'égalité.

Oui, messieurs, c'est d'après cette expérience que j'ai jugé du grand nombre de femmes qui, sur-tout dans cette capitale, entraînées par l'effet d'une éducation vicieuse, et qu'une frivole oisiveté entretient, n'ont pu s'élever jusqu'aux sublimes principes de morale et de philosophie, qui ont fait votre révolution, et qui doivent la propager chez tous les peuples de l'Europe.

Il ne leur faudroit, messieurs, que quelques encouragemens pour faire tomber les préjugés de l'enfance, et les rendres dignes de vous ;

ce fut, d'après ces considérations, que je formai le dessein de vous présenter la requête qui a reçu vos suffrages, et à laquelle je dois l'honorable récompense de la municipalité de Creil.

Je la reçois avec respect et reconnoissance, non comme un hommage rendu à mon foible talent, mais comme un témoignage, une approbation tacite de la justice de notre réclamation.

Oui, cette gloire vous est encore réservée; nation brave et généreuse; et à vous, estimables concitoyennes, celle de régénérer les mœurs de vivre parmi des républicains, d'être leur émule en vertus civiques, de former des hommes, des citoyens à la patrie.

Je profiterai de cette circonstance, messieurs, pour faire la motion expresse, qu'il nous soit permis d'élever, dans ce sanctuaire de la vérité, une statue à la femme de Phocion, afin que nous ayons sans cesse devant les yeux le modèle de la sagesse, de la modestie, de la simplcité, des vertus morales et civiques.

Réponse du président.

Les Amis de la vérité savent apprécier vos sentimens patriotiques et partagent vos héroï-

ques vertus ; car ils sont tous décidés à ne porter jamais de chaînes que celles faites de fleurs qui seroient tissues par vos mains, et celles des aimables citoyennes qui partagent leurs travaux.

Réponse de Etta Palm née d'Alders, à la municipalité, et les citoyennes de Creil-sur-Oise, le 15 février, 1791.

MESSIEURS,

C'est avec sensibilité et reconnoissance que j'ai reçu en présence des Amis de la vérité, réunis en assemblée fédérative la marque d'estime que vous avez daigné m'accorder, j'attache d'autant plus de prix à ce témoignage de votre approbation, qu'il me paroît un aveu tacite de la justice de la cause que j'ai entrepris de défendre.

La gloire vous étoit réservée, messieurs, d'être les premiers à franchir les odieux remparts que les préjugés opposent à la reconnoissance des droits imprescritible de la nature, et dont on a depuis tant de siècles frustré la plus foible, mais la plus précieuse moitié de l'humanité.

Heureuses citoyennes de Creil, quel droit n'ont pas à votre reconnoissance les sages magistrats qui vous gouvernent, ces hommes éclairés qui osent fouler au pied ces préjugés (1), enfans de l'ignorance dont on se plaisoit à nous environner pour nous entretenir dans une oisive et humiliante nullité.

Combien je m'estimerois heureuse, messieurs, si je pouvois aller dans l'assemblée fédérative à laquelle vous présidez écouter les leçons de vertu et de civisme, comme la reine de Saba sut écouter les préceptes de sagesse de Salomon.

Privé de cet avantage je croirai trouver quelque dédommagement en portant à jamais sur mon cœur votre précieuse récompense.

Oui, messieurs, la médaille que vous m'avez décernée, sera l'épée d'honneur qui couvrira mon cercueil, seule dans le monde j'ai consacré mes jours au bien de l'humanité, et si mon zèle pouvoit se ralentir, la marque d'honneur que je tiens de votre estime me rappelleroit à mon devoir ; le sang des *anciens* et *valeu-*

(1) La municipalité de Creil préside à la société des citoyennes amazonnes qui forment une compagnie de la garde nationale.

reux Bataves coule dans mes veines, je suis prête à le verser pour la liberté et le bonheur des François, c'est par ses sentimens, messieurs, que je me crois digne du nom de votre concitoyenne, et que j'ose vous assurer de mon sincère attachement,

ETTA PALM, née D'AELDERS.

Lettre d'une amie de la vérité, Etta Palm, née d'Aelders, Hollandoise, sur les démarches des ennemis extérieurs et intérieurs de la France; suivie d'une adresse à toutes les citoyennes patriotes, et d'une motion à leur proposer pour l'assemblée nationale, lue à l'assemblée fédérative des amis de la vérité, le 23 mars 1791.

MESSIEURS,

Plusieurs princes de l'empire paroissent ligués avec M. d'Artois, Condé, Rohan-la-Mothe, et les aristocrates émigrans, pour attaquer la France.

Quand ils pourroient ramasser et soudoyer cinquante mille combattans, que peuvent cinquante mille brigands contre trois cents mille soldats de la liberté, qui périroient tous pour défendre la patrie?

Oui,

Oui, Messieurs, si vos ennemies avoient votre ame franche, loyale et généreuse; s'ils osoient vous attaquer de front! mais songez que ces monstres, nés parmi vous, n'ont des François que le langage; leurs ames, pétries de boue et de poison, ne distillent que le crime et la trahison. Ils n'ignorent pas que, courbés sous le joug despotique, les François étant brave et vaillant à l'excès, il est invincible depuis qu'il connoît la dignité de l'homme et le prix de la liberté. Mais, Messieurs, ils comptent sur la maxime perfide qui renferme tout l'art des despotes : *divisez pour régner* !

Ces lâches, exercés dès l'enfance aux fourberies de toute espèce, insolens et rampans, tour-à-tour, combien de fois n'ont-ils pas surpris votre bonne foi?

Une trame ourdie avec les ennemis naturels de la liberté de la France, une correspondance intime avec les traîtres de tous les coins du royaume, l'exemple des malheureux Belges et Liégeois; voilà ce qui anime leur espoir!

Ils ont vu dans un instant, opérer une grande révolution dans les provinces Belgiques; le tyran aux abois étoit repoussé dans ses derniers retranchemens; encore un pas

seulement, et ses florissantes provinces étoient libres, indépendantes.

Hélas ! dois-je le dire ? Oui. Dans le sanctuaire de la vérité, au milieu des hommes libres, cette divinité doit se montrer sans détours ; oui, Messieurs, cette capitale, ce foyer de la liberté, a vomi le démon infernal qui, sous l'apparence fraternelle, sous l'appareil bénin de la démocratie, a jetté tous les serpens de la discorde parmi ce peuple infortuné ; non content de les avoir désunis, on n'a cessé de les calomnier auprès de vous, auprès des représentans de la nation, ces malheureux frères qui vous tendoient les bras !

Repoussez avec mépris un ennemi formidable, un ennemi de votre liberté ; le protecteur de vos assassins s'établit à vos portes ; il y forme le rendez-vous des conspirateurs ; l'adresse avec laquelle le dictateur autrichien avoit paralysé l'armée belgique, en corrompant les chefs, leur fait espérer qu'ils trouveront la même facilité dans l'armée françoise, dont la plupart des officiers sont ennemis de la constitution ; ils ne peuvent ignorer cependant que pour entreprendre avec succès quelques démarches hostiles contre la France, trois choses

leurs sont absolument nécessaires, augmentation de troupes dans les provinces Belgiques, et pour cet effet un accord parfait avec le gouvernement des Provinces-unies, et une mésintelligence parmi les patriotes en France. M. de Merci, à qui l'empereur a donné un pouvoir très-étendu, s'est apperçu, pendant son dernier séjour à la Haye au dernier congrès, qu'il seroit impossible d'entraîner cette république et ses alliés, dans aucune démarche contre la France. Oui, je puis vous assurer, *et ne crains pas d'être démentie*, le gouvernement des Provinces-unies, ma patrie, n'a rien de plus à cœur que de conserver la bonne harmonie qui règne entre les deux Nation alliées: cette république vous a donné plusieurs preuves, qu'elle distinguoit la nation françoise d'avec le ci-devant ministère, dont ils avoient tant à se plaindre; aucun de vos fugitifs n'a été accueilli chez elle; elle a retiré sa confiance à celui dont la nation croit avoir à se plaindre, dès qu'il a été dénoncé, et dans ce moment même elle insiste sur la ratification des treize articles signés par le plénipotentiaire autrichien, et déclare qu'elle ne souffrira pas que le nombre des troupes dans le Pays-bas excède celui qui est fixé par les con-

ventions et les traités : non, Messieurs, non, la république de Hollande ne se liguera pas avec vos ennemis contre la liberté, et le nouvel ordre des choses établi en France ; j'ajoute encore, en dépit de quelques journalistes pensionnés par le ci-devant ministère pour calomnier cette république (1), et altérer son crédit

---

(1) En 1788, M. Guignard-Saint-Priest, de retour de sa *glorieuse ambassade en Hollande*, fut chargé, par le ministère, de la distribution d'environ huit cents mille livres de pensions annuelles accordées aux émigrans Hollandois. M. Guignard, intimément lié avec Madame Pater Champcenest, gouvernante du château des Tuileries, suivit le conseil de cette femme, et donna à plusieurs de leurs créatures des pensions aux dépens des pauvres Hollandois, et c'est alors et par ces personnes que le sieur Cerisier reçut une gratification de mille livres par an sur la liste des émigrans Hollandois, auquel ladite Dame joignit la faveur d'un logement aux Tuileries et sa table. La révolution du 5 Octobre 1789 ayant fait prendre la fuite à cette Dame, et l'habitation du Roi à Paris ayant fait perdre à Cerisier son logement et la table, c'est sans doute pour s'en dédommager que M. de Guignard, alors Ministre, a fait changer la gratification annuelle dans une pension sur l'état, comme nous l'apprend le sieur Cerisier, dans la Gazette universelle du 25 Juillet.

pas des mensonges absurdes et infames, comme si la banque d'Amsterdam alloit faire banqueroute, lorsque les capitalistes du Pays y versent six millions de florins ; une nation qui connoît si bien le prix de l'argent, verseroit-elle ses trésors dans un établissement dont la solidité seroit douteuse ? Ce qui est sûr, c'est que depuis vingt ans le commerce des Hollandois n'a été aussi florissant que l'année dernière, il est sorti du seul port de Texel 500 vaisseaux de plus que dans la meilleure des vingt années précédentes.

Le dictateur autrichien n'ayant vu aucune possibilité d'attirer le gouvernement Hollandois dans ses vues, et ayant besoin d'une augmentation de troupes pour contenir les Belges, et soutenir l'armée de brigands dont Condé est le chef, il cherche par des chicanes absurdes et d'un ton révoltant, à forcer les états-généraux à une rupture, et sous le prétexte de guerroyer les Hollandois, à former une armée considérable dans les Pays-bas, pendant qu'il veut vous endormir par l'apparence d'établir un gouvernement démocratique dans les provinces Belgiques.

Ah, Messieurs, ne seroit-il pas insensé de

croire que le despote ministre qui préside aux persécutions des braves Liégeois, le ministre d'un monarque qui se faisoit gloire de se couvrir de la peau de lion ou de renard, selon les circonstances; enfin, le ministre dont la longue carrière parmi vous n'a pas offert un seul trait de vertu, de civisme, ou de popularité, qui depuis le moment de votre révolution, s'est trouvé étroitement lié avec vos ennemis, veuille tout-à-coup paroître le protecteur de la liberté, l'homme du peuple, l'ami de la démocratie: non, Messieurs, cela est impossible; se sont des ruses de cour: car; n'en doutez pas, ils invoquent toutes les divinités infernales pour lâcher les serpens de l'envie parmi vous; hé! ne se sont-elles pas retranchées dans les ames foibles et superstitieuses? Oui, ils se repaissent de l'espoir de répandre un deuil éternel sur la France.

Mais le foyer du patriotisme qui existe dans la capitale, et qui jette ses rayons jusqu'aux extrémité du royaume, et alimente ce feu sacré dans le cœur de tous les amis de la liberté est le plus grand obstacle qu'il faut attaquer de

(1) Voyez les lettres de Joséph II, à d'Alton.

vive force ; en conséquence , ils redoublent leurs efforts ; mensonges , libelles , calommies pour détruire votre confiance dans l'auguste sénat qui régénère la France ; pour désoler et arracher du milieu de vous le roi citoyen qui ne connoît de bonheur que celui des François. Ils ne s'occupent qu'à vous rendre odieux les citoyens qui ont le plus mérité votre gratitude ; ils peindront leurs foiblesses ou inadvertances , comme des crimes et des trahisons ; les plus zélés patriotes , comme des vils factieux , les citoyens qui défendent votre liberté , votre propriété , comme de petits despotes , voulant par là diviser les sociétés patriotiques , pour les détruire les unes par les autres , désoler les représentans de la nation , décourager les défenseurs de la constitution , et désespérer les bons citoyens de tout le royaume. C'est alors que les satellites allemands , conduits par ses traîtres , envahiroient vos frontières , que le sang des patriotes couleroit à grands flots , et que le plus florissant royaume de la terre , ne seroit plus qu'une terre de douleur , de crime et de proscription.

Non , citoyens , non ils ne réussiront pas , ces hommes de sang ; la providence a trop visi-

blement protégé votre révolution pour l'abandonner ; l'Etre suprême, le Dieu des patriotes est le vrai Dieu. Celui qui épargna Sodome, tant qu'il y resta un juste, ne souffrira pas que tant de milliers d'hommes de bien soient livrés au glaive des méchans.

Mes concitoyens, mes frères, si ma foible voix pouvoit atteindre votre cœur, si mon zèle, pour le bonheur des François pouvoit vous inspirer quelque [confiance], écoutez-moi. Ralliez-vous autour de l'arbre de la constitution, c'est l'arbre de vie, veillez sur le faisceau sacré de l'union, boulevard de votre liberté; allez abjurer sur l'autel de la patrie, toute haine et inimitiés partielles, toutes jalousies personnelles; dévouez au mépris, à l'anathême celui qui osera calomnier son frère; que l'amour de la patrie, de la liberté, de la fraternité soit dans vos cœurs comme sur vos lèvres; cherchons tous les moyens de nous seconder mutuellement, de secourir les infortunés, de régénérer les mœurs, de chérir la vertu, et à contribuer, chacun en particulier comme en général, à rendre le peuple François le peuple le plus heureux de la terre; que votre union et votre bonheur soient bénis par toutes les nations.

Dans les 83 départemens, les citoyens armés se sont unis pour défendre la constitution, ne pensez-vous pas, Messieurs, que leurs épouses et les mères de familles pourroient se réunir, à leur exemple, pour la faire *aimer*. La société des Amis de la vérité est la première qui nous ait admises à des séances patriotiques, Creil, Alais, Bordeaux, et plusieurs autres ont suivi votre exemple; ne seroit-il pas utile que dans chaque section de la capitale, il se formât une société patriotique de citoyennes, amies de la vérité, dont le cercle central et fédératif seroit surveillé par vous, Messieurs, et inviteroit toutes les sociétés fraternelles des 83 départemens à correspondre avec elles; chaque cercle des citoyennes se rassembleroit dans chaque section, aussi souvent qu'elles le croiroient utile pour le bien public, et selon leurs conventions particulières; chaque cercle auroit une direction particulière, qui se réuniroit, une fois par semaine, en directoire général, sous la surveillance du directoire des amis de la vérité; alors on seroit à même de surveiller efficacement les ennemis de la liberté que la capitale renferme dans son sein, de distinguer le véritable indigent qui auroit besoin du secours de

ses frères d'avec le brigand appellé par les ennemis ; et le directoire du cercle central, correspondant avec les sociétés patriotiques des départemens, propageroit les lumières., et mettroit à même de rompre plus facilement les trames ourdies par les malveillans.

C'est à vous, Messieurs, aux amis de la vérité, à développer toute l'utilité d'un tel établissement ; je desirerois proposer à mes concitoyennes, un moyen de prouver qu'elles sont dignes de la justice que les augustes représentans de la nation viennent de leur rendre ; qu'elles ne vous cèdent point en zèle, pour vous seconder à consolider leur ouvrage.

Ces cercles de femmes pourroient être chargés de surveiller l'établissement des nourrices. Ah ! combien il est instant de porter un œil maternel dans cette administration dont la coupable négligence fait frémir la nature ; oui, des jeunes femmes de la campagne, arrivant dans cette capitale immense, sans amis, sans connoissances, abandonnées à elles-mêmes, désœuvrées et vagabondes, en butte aux séductions de toute espèce, retournent souvent dans leurs foyers, l'ame avilie, le sang corrompu ; et ces innocentes victimes, confiées à ces

créatures, sont immolées ou condamnées à une existence douloureuse, à des infirmités sans nombre ; mille autres raisons qui ne sont pas moins intéressantes, exigent une surveillance sévère dans cette administration, pour donner à la génération future des hommes sains et robustes ; eh ! n'est-ce pas là le champ d'honneur où nous devons cueillir nos lauriers ? Ces sociétés de citoyennes, pourroient encore être chargées de surveiller l'éducation publique. Ne seroit-il pas naturel que les écoles de charité, pour la plûpart confiées à des êtres ignorans, nourris dans des préjugés de tout genre, fussent sous la direction immédiate des citoyennes éclairées et vertueuses ; des patriotes zélées veilleroient à ce que l'on apprît aux enfans les droits des hommes, le respect et l'obéissance dues à la loi, le devoir des citoyens, les décrets de l'assemblée nationale ; enfin, les noms révérés des régénérateurs de la France, au lieu de la légende des saints et l'almanach des miracles ?

Ces clubs de femmes pourroient encore être chargés des informations sur la conduite et le besoin des infortunés qui réclameroient les secours de la section, ce qui seroit facile par les

moyens du cercle central où les citoyennes de toutes les sections se rencontreroient ; car ce n'est pas tout de donner, mais de bien donner : par exemple, une femme indigente, sur le point de devenir mère, privée de tous les secours que son état exige, n'a-t-elle pas des droits sacrés à notre assistance ? Malheur à celles d'entre nous qui verroient, sans pitié, leur semblable, accablée de misère, sur un grabat de douleur, en mettant au monde une victime innocente dont les cris affoiblis par le besoin, nous demandent la conservation de son existence ! Malheur à celle qui ne partageroit pas, à cette vue, ses vêtemens pour la couvrir, son nécessaire pour la secourir !

Ainsi, en établissant dans chaque section une société de femmes, par une légère contribution d'un écu par mois, par exemple, pourroit, (les frais prélevés) former un fond pour les femmes indigentes, et nommer entr'elles un directoire et des commissaires chargés de tenir registre de celles qui réclameroient leur assistance.

Ces commissaires seroient tenus de se transporter dans les humbles demeures, pour s'informer des mœurs, de la conduite ou des

malheurs des indigens, et de porter avec des secours, des consolations à leurs frères infortunés. Par ce moyen, la distance entre le riche et le pauvre seroit infiniment rapprochée, exciteroit la bienfaisance de l'une, le courage et la patience de l'autre, épurcroit les mœurs de tous les deux, détruiroit l'égoïsme ; et l'homme fortuné, objet de jalousie et d'envie, deviendroit un objet d'amour et de vénération pour son frère dans l'indigence.

Voilà, Messieurs, un plan digne de votre attention. C'est à vous, aux amis de la vérité, à en développer toute l'utilité. J'ose vous assurer que les courageuses citoyennes qui vous ont secondé avec tant d'ardeur à élever l'autel de la patrie, sur lequel vous avez juré de n'être plus qu'un peuple de frères, applaudiront à mon projet ; elles brûlent déjà de montrer à l'Europe entière, que si, avilies par le despotisme, une aimable frivolité étoit leur partage, reudues à la dignité de leur être, elles seront le modèle de toutes les vertus civiques.

Citoyennes patriotes, à qui les augustes représentens de la nation viennent de rendre les droits imprescriptibles de la nature, dont une lâche avidité, une injuste tyrannie vous avoient

privées, vous ne serez plus sacrifiées à l'avidité d'un frère, ou immolées à l'orgueil de vos parens ; vous ne serez plus enterrées dès l'aurore de votre existence, dans ces cavernes odieuses où l'on vous forçoit d'étouffer les plus doux sentimens du cœur ; ce ne sera plus un crime pour vous d'être sensibles à la voix de la nature !

Gloire, gloire immortelle aux législateurs de la France, d'avoir rendu à la plus foible, mais à la plus nombreuse partie de l'humanité, leurs droits, en décrétant l'égalité des partages ; mais, ne seroit-il pas de votre devoir de porter le témoignage de votre gratitude aux pieds du sénat auguste qui vient de vous donner une existence civile ?

Je fais donc la motion expresse, pour qu'il soit nommé parmi les femmes, Amies de la Vérité, une députation pour aller à la barre de l'Assemblée Nationale, porter aux Représentans de la France un témoignage respectueux et reconnoissant, de ce qu'ils viennent de faire pour elles, et de promettre, à ces dignes Pères de la patrie, d'inspirer à leurs enfans le même respect, le même amour pour la constitution, et le zèle de plus ardent de propager les vertus morales et civiques.

Ce discours ayant reçu les suffrages unanimes, et l'impression en ayant été demandée à l'assemblée fédérative, Madame d'Aelders proposa aux citoyennes présentes de se réunir le samedi suivant à l'Imprimerie du Cercle Social. J'engageai plusieurs de mes amies de s'y joindre, et c'est ainsi que j'ai eu le bonheur de former la Société patriotique de bienfaisance dite Amies de la Vérité, au succès de laquelle j'ai voué tout mes soins et toute mon existence.

Discours de réception prononcé à la société fraternelle par Etta Palm, née d'Aelders le 12 *juin* 1791, *et justification sur la dénonciation de Louise Robert.*

Frères et chères Sœurs,

Votre amitié m'avoit appellée parmi vous; l'accueil fraternel, les lumières et le patriotisme que je trouvois dans cette respectable assemblée me donna le plus vif desir de m'y fixer; vous avez repoussé avec indignation les couleuvres de l'envie qui me poursuivoit dans le sein fraternel, vous m'y avez admise en dépit de leur siflement vénimeux, c'est un

nouveau chaînon qui m'attache à cette patrie adoptive déjà si chère à mon cœur, c'est en redoublant de zèle pour le bien public que je veux prouver que je suis digne de la justice que vous m'avez rendue et que je mérite votre amitié, mais je suis accusée devant vous. Une femme, madame Robert a voulu imprimer une flétrissure à ma personne et à mon patriotisme, que ne puis-je condamner à l'oubli l'odieuse inculpation que la plus atroce méchanceté à produite contre moi, que ne puis-je pardonner à mes accusateurs, *mais quant un citoyen est accusé au tribunal public, dit le Caton François*, (1) *il doit comparoître et répondre, autrement; il prouve qu'il reconnoît la vérité de l'accusation, ou s'il dédaigne de se justifier il s'avoue coupable d'aristocratie.*

Je me défendrai donc sur mon propre terrein, et m'éleverai au dessus des personnalistés et des injures, ce sont les armes des lâches, toute vérité utile et importante qui démasque ceux qui usurpent la popularité doit être dite.

Ma justification m'est chère, mon honneur,

~~(1) Madame Robert.~~

(2) Voyez la lettre de Brissot à Barnave.

votre

votre confiance, votre réception tout me la rend sacrée, je sollicite donc de votre justice; qu'il me soit permis d'interpeller ma dénonciatrice, qu'elle soit tenue de donner des preuves des crimes dont elle a voulu m'entâcher, oui, je jure dans ce temple fraternel, sur l'autel de la patrie, sur cette récompense honorable accordée à mon patriotisme que j'effacerai jusques à la trace de l'odieuse calomnie avancee, par des êtres profondément pervers. Ah ! si mon cœur avoit pu être souillé d'un seul trait qui caractèrise celui de ma dénonciatrice, je croirois mériter votre mépris.

Jamais, non jamais, je n'ai manqué au devoir filial, jamais je n'ai fait couler les larmes paternelles, je n'ai point couvert d'amertume et de douleur les derniers momens des auteurs de mes jours, jamais je n'ai abusé de la confiance de l'amitié, ses trésors comme ses secrets ont toujours restés intacts entre mes mains; pourroit-on être fidèle à la patrie quand on méconnoît les premiers sentimens de la nature, quant on enfreint la confiance de l'amitié, quand tous les moyens de se procurer de l'argent sont égaux : l'esprit public et l'esprit privé sont deux enne-

mis qui s'entendent aisément quand il s'agit de l'intérêt personnel.

On m'accuse dit-on, d'avoir une correspondance criminelle avec les ennemis de la nation. La jalousie peut-elle donc ainsi dénaturer le cœur ? l'envie peut-elle nous rendre aussi gratuitement méchant ? j'ose ici interpeller la conscience de ma dénonciatrice, hélas ! si elle en avoit une elle attesteroit le contraire, elle attesteroit, car elle n'ignore pas que j'ai rendu des services essentiels à la cause publique, j'en appelle au témoignage des patriotes les plus intacts et les plus sévères Brissot, Carra, et le frère Pio, la conduite, le patriotisme et la probité de l'une et de l'autre ne sont pas un problême pour eux, *ils diront que fidèle à mes principes je n'ai point changé de langage, ils diront que je ne ressemble pas à ces écrivains qui sont en politique, ce que sont les montagnes de la Suisse en température, passant dans un moment des chaleurs du midi aux glaces du nord, des clartés du printems au brouillards de l'automne, ils diront que ma plume n'est point vénale, que je n'ai point fait servir la révolution à mon ambition, ou fondé ma fortune sur mes écrits, ma cuisine sur mon patriotisme, ils diront enfin que j'emploie*

tous mes foibles moyens gratuitement pour l'utilité de mes concitoyens et au service des indigens.

Née et élevée dans une république qui a combattu quatre-vingt ans pour établir chez elle, les principes de la liberté et de l'égalité; ses principes sont donc innés dans mon cœur, et ne datent point de la révolution, et ne tiennent point au circonstances. Mes veilles, mes travaux, mon existence entière sont employés à consolider un établissement de bienfaisance, une société des citoyennes patriotes, que j'ai eu la satisfaction de proposer avec succès, et dont vous avez agréé le premier programme, cette societé estimable par son but, par le patriotisme et les lumières des femmesqui la composent, cherche par une contribution annuelle à trouver des moyens de fonder des maisons d'éducation ou atteliers de travail pour y élever des enfans de leur sexe, depuis l'âge de 6 jusques à 13 ans et les mettre après en apprentissage d'un métier pour soulager par ces moyens des mères d'une nombreuse famille accablée par l'indigence.

Voilà mes frères et sœurs un détail de ma conduite et de mes occupations : qu'il me soit permis d'insister sur la justice qui m'est dûe,

que ma dénonciatrice paroisse, qu'elle prouve ce qu'elle a avancé, et que les tribunaux de la loi et de l'opinion publique, prononcent entre elle et moi, et qu'après avoir démontré l'imposture et le mensonge je puisse lui pardonner, la haine est incompatible avec l'amour fraternel, c'est un sentiment étranger à mon cœur, rien ne m'est plus pénible que d'être obligée de mépriser ceux que je voudrois aimer ; et n'est-ce pas à mes calomniateurs que je dois ce moment précieux, ce moment qui sera toujours présent à ma mémoire, ce moment chères sœurs, où me trouvant dans vos bras votre justice versoit un baume salutaire dans mon ame profondément affligée, où votre sensibilité essuyoit les larmes de ma reconnoissance, moment qui couvrit mes oppresseurs de honte, que ne puis-je dire de remords !

Recevez mes frères et chères sœurs le témoignage de ma gratitude, l'assurance de mon attachement fraternel, et le serment solemnel de vivre et mourir pour la liberté, fidèle à la nation, à la loi et au roi, d'employer tout mes moyens pour l'utilité, la prosperité et le bonheur de tous.

Adresse des citoyennes françoises à l'assemblée nationale.

Messieurs,

Les fers des François sont tombés avec fracas, l'éclat de leur chûte à fait pâlir les despotes et ébranlé leurs trônes ; l'Europe étonnée a fixé un œil attentif sur l'étoile qui éclaire la France et sur l'auguste sénat qui représente un peuple qui, à la volonté d'être libre, joint l'amour d'être juste.

Oui, messieurs, vous avez brisé le sceptre d'airain pour mettre à sa place l'olivier, vous avez juré de protéger le foible, il est de votre devoir, il est de votre honneur, il est de votre intérêt de détruire jusques dans leurs sources ces loix gothiques qui abandonnent la plus foible, mais la plus intéressante moitié de l'humanité à une existence humiliante à un éternel esclavage.

Vous avez rendu l'homme à la dignité de son être en reconnoissant ses droits, vous ne laisserez plus gémir les femmes sous une autorité arbitraire, ce seroit renverser les principes fondamentaux sur lequel repose l'édifice majestueux que vous élevez par vos infatigables tra-

vaux pour le bonheur des François : il n'est plus tems de tergiverser : la philosophie a tiré la vérité des ténèbres : l'heure sonne : la justice, sœur de la liberté, appelle à l'égalité des droits tous les individus, sans différence de sexe, les lois d'un peuple libre doivent être égales à tous les êtres, comme l'air et le soleil. Trop long-tems, hélas ! les droits imprescriptibles de la nature ont été méconnus ; trop long-tems des lois bizarres, digne produit des siècles d'ignorance, ont affligé l'humanité ; trop long-tems enfin la tyrannie la plus odieuse étoit consacrée par des lois absurdes.

Mais, Messieurs, l'article XIII, du code de police, qui vous a été présenté par le comité de constitution, surpasse tout ce qui a été fait de plus injuste dans les siècles barbares : c'est un rafinement du despotisme pour rendre la constitution odieuse au sexe, et par la dégradation de notre existence, en flattant votre amour-propre, vous endormir dans les bras d'une esclave, et ainsi émousser votre énergie, pour mieux river vos chaînes.

Augustes législateurs, chargeriez-vous de fers les mains qui vous ont aidé avec tant d'ardeur à élever l'autel de la patrie ? Rendrez-vous

esclaves celles qui ont contribué avec zèle à vous rendre libres? imprimerez-vous une flétrissure sur le front d'une Clélie, d'une Véturie, d'une Cornelie? non, non, l'autorité conjugale ne doit être que la suite du pacte social. Il est de la sagesse de la législation ; il est de l'intérêt général d'établir une balance entre le despotisme et la licence ; mais les pouvoirs de l'époux et de l'épouse doivent être égaux et individuels. Les lois ne peuvent établir aucune différence entre ces deux autorités ; elles doivent protection égale, et entretenir un équilibre perpétuel entre les deux époux. Ne seroit-il pas injuste de consacrer à l'époux toute la facilité du vice, tandis que l'épouse, dont l'existence fragile, soumise à des maux sans nombre, auroit toute la difficulté de la vertu pour partage.

Pères de la patrie, ne souillez-pas votre immortel ouvrage par une tache aussi discordante : il vous faut un code moral, sans doute, mais les mœurs sont l'ouvrage du tems et de l'education ; elles ne se commandent pas ; la licence est une suite naturelle du régime oppresseur de l'indissolubilité du mariage et de l'éducation fade et énervée des cloitres, repaires

d'ignorance et de fanatisme que vous avez détruit dans votre sagesse ; vous acheverez votre ouvrage en accordant aux filles une éducation morale, égale à celle de leurs frères ; car l'éducation est à l'ame, ce que la rosée est aux plantes ; elle la féconde, fait éclore, fortifie, et porte le germe générateur des vertus et des talens à parfaite maturité.

Représentans de la nation, au nom de votre honneur, au nom de la sainte liberté, repoussez le code injuste et impolitique ; il seroit la pomme de discorde dans les familles, le tombeau de la liberté : la contrainte flétrit l'ame ; l'esclave ne songe qu'à rompre ses fers, à se venger de la servitude : sans doute le comité, pour vous présenter cet article odieux, avoit consulté les théologiens et non les philosophes. Hé ! ne consultez que votre cœur, il vous instruira mieux que les maximes des jurisconsultes des siècles passés ; ces hommes blanchi dans le despotisme, qui prennent l'avidité de leur ame pour un effet de la vertu. La nature nous forma pour être vos égales, vos compagnes et vos amies : nous sommes les soutiens de votre enfance, la félicité de l'âge mûr, et la consolation de votre vieillesse ; titres sacrés à votre reconnoissance.

Adresse de la Société patriotique et de bienfaisance des Amies de la Vérité aux quarante-huit Section,; rédigée par Etta-Palm, *née* d'Aelders.

Messieurs,

Persuadées que dans un pays libre, chaque individu doit contribuer de tous ses moyens au service de la patrie, plusieurs citoyennes se sont réunies pour former une institution patriotique et bienfaisante, dont nous sommes chargées de vous présenter le programe.

Depuis trop de siècles l'Europe civilisée a laissé les femmes aux seuls soins intérieurs de leurs familles, ce que la délicatesse de leur tempéramment paroît justifier. On diroit même que la nature y applaudit en les douant, dans un degré éminent, de toutes les qualités et vertus sociales. Privées d'une existence civile, soumises aux volontés arbitraires de leurs proches, jusque dans les secrets épanchemens du cœur; esclave dans tous les tems et à tous les âges: filles, des volontés de leur parens; femmes, des caprices d'un époux, d'un maître;

et quand le sort paroît les avoir affranchies de tout despotisme, celui des préjugés serviles dont on a environné leur sexe, les tient encore courbées sous ses lois ; ainsi, depuis le berceau jusquu'au tombeau, les femmes végètent dans un espèce d'esclavage.

Aussi, étouffoit-on, dès leur enfance, ces imaginations vives, ardentes et sensibles, qui élèvent l'ame, et enfantent le génie, par une éducation pusillanime et énervée dans les repaires d'ignorance et de fanatisme. Dans le nouvel ordre de chose, où l'homme est rendu à la dignité de son être, le cercle du bonheur doit s'agrandir pour elles, car, c'est une vérité reconnue : les femmes ont une influence directe sur les peuples ; et pour former des hommes libres, il faut connoître la liberté.

Chez les Celtes et parmi les Scythes, où les femmes reçurent la même éducation que les hommes, elles étoient simples, intrépides et valeureuses ; par elles seules, Marius triompha des Cimbres ; et sans elles, sans cette classe de femmes, qui n'ont d'autres sentimens que ceux que donne la nature, d'autre éducation que l'expérience de l'infortune ; mais dont

l'ame n'a pas été affadié par les préjugés ; sans elles, dis-je, les François seroient encore dans les fers. Oui, ces femmes courageuses sont encor l'appui de la constitution, l'effroi des ennemis de la liberté et la terreur du fanatisme.

Il est dont juste que les femmes, favorisées par la fortune, par une situation plus heureuse, payent aussi leur tribut à la régénération de la France ; c'est à elles a faire revivre les mœurs du premier âge ; c'est à elles à faire chérir et bénir cette révolution, à laquelle leur sexe a eu tant de part.

C'est donc à des citoyennes vertueuses à rappeller, par leur exemple, à l'aimable modestie, à la sainte fraternité, au secours de leurs sœurs qui sont dans l'indigence ; celles qui, encore plongées dans un luxe effréné, passent leurs jours dans une lâche mollesse, et dans une fatiguante nullité ; car, où le vice marche la tête haute, où l'égoïsme foule les hommes aux pieds, l'empire de la liberté est bien chancelant ; mais tant de chimères les environnent, tant de monstres combattent ces ames foibles, qu'il faudtoit des efforts magnanimes pour arracher ces victimes du sein de cette séduisante frivolité qui faisoit le caractère

distinctif des dames françoises ; caractère nécessaire, peut-être, pour adoucir la captivité dans laquelle elles gémissoient sous des despotes esclaves ; mais pour être les compagnes des François régénérés, des hommes libres, il faut du patriotisme, de la modestie et des vertus.

Hé, Messieurs, accordez votre amour, vos suffrages, votre main aux plus méritantes, vous verrez bientôt des modeles des vertus morales et civiques.

Les amies du cercle patriotique de la bienfaisance, amies de la vérité, qui nous envoi vers vous, Messieurs, a principalement en vue de propager ces vérités utiles, et de s'occuper des soins fraternels. La bienfaisance ne consiste pas uniquement dans les secours pécuniaires : les ressources de l'amitié sont inépuisables ; des conseils fraternels, des démarches utiles, de tendres consolations, l'appui contre un ennemi puissant, sont autant de canaux d'où d'écoule le bonheur public et privé ; et quoique la bienfaisance du cercle patriotique doive principalement se diriger vers ces êtres intéressans, qui sont redevables de leur première existence aux soins de la société maternelle, ces petites filles

abandonnées, dès l'âge le plus tendre, à une misère inévitable, et dont le secours ne doit pas se borner aux besoins physiques et momentanés ; mais s'étendre sur l'éducation nécessaire pour leur faire trouver des ressources contre l'indigence dans des travaux honnêtes.

La société patriotique offre également les soins à seconder l'éducation publique et l'administration des nourrices ; elle ne croit pas pouvoir travailler plus efficacement au progrès de cette utile institution, qu'en faisant part de son plan à toutes les sections de la capitale, et en leur proposant de nommer deux citoyennes, commissaires de chaque section, pour se joindre à elles. Par ce moyen, la société pourroit plus facilement connoître et encourager les vertus, et porter des secours à l'honnête indigente par toute la capitale indistinctement. Et cette association seroit, en même-tems, un nœud d'alliance et de fraternité entre les citoyennes de soutes les sections.

Note de la fin du premier Discours, p. 9.

Extrait du procès-verbal des Amis de la Constitution à Caen, du 25 Mai 1791.

Après la lecture du Discours ci-dessus, il a été unanimement applaudi, et la Société sentant toute l'importance des principes qui y sont consignés en a ordonné la réimpression, au nombre de mille exemplaires, pour être distribués aux dames, à la prochaine séance publique, dans l'espoir de fortifier les unes dans leurs résolutions, et de ramener les autres à la vraie voie.

Signés, DEJEAN, *Président*, VICTOR FERON et FANET, *Secrétaires*.

Note de la page 04.

Par l'article XIII présenté par le comité de constitution, il prétend asservir les femmes à ne pouvoir se plaindre de l'infidélité de leur époux, tandis que le comité accorde le droit de plainte aux maris seuls, et accorde à la police celui de pouvoir emprisonner, pendant deux ans, l'épouse infidèle.

Il accorde encore au mari le droit d'envahir les biens, les propriétés de sa femme, condamnee à une portion alimentaire.

De l'imprimerie du Cercle Social, rue du théâtre Fanois, N°. 4.